

Règlement du 12° challenge de l'image sous-marine Ville de Six-Fours

www.six-fours-plongee.org/

Le challenge est organisé par le CPSF (club de plongée six-fournaïs) , et se déroulera le 1 septembre 2018.

Inscriptions

Le challenge est ouvert à tous les plongeurs - photographes ainsi qu'aux vidéastes licenciés FFESSM, titulaires d'un brevet Niveau 2 minimum et également aux apnéistes licenciés FFESSM

La participation aux frais est de 35 euros et comprend : le petit-déjeuner du matin , la plongée, l' apéritif et le repas du samedi midi , ainsi que le cocktail de clôture.

Plongée

Chaque plongeur fait siennes l'acceptation et le respect des règles du Code du Sport.

Les participants plongent en équipe de 2 personnes ; un photographe (ou vidéaste) et un équipier, pouvant servir de modèle.

Pour des raisons de sécurité , il ne pourra pas y avoir 2 photographes dans une équipe.

Au cas où , dans une équipe de plongeurs en scaphandre autonome les 2 participants ne font pas surface en même temps, l'équipe est éliminée.

Les plongées en scaphandre autonome se feront au choix des concurrents , en circuit ouvert ou circuit fermé . Pour les circuits fermés , les machines devront être agréées C.E. et le plongeur devra posséder la certification correspondante .

A l'issue de la plongée , chaque équipe donnera ses paramètres au directeur de plongée .La durée maximum de la plongée , décompression incluse est de 2 heures , à compter de la mise à l'eau.

Pour les apnéistes , chaque équipe de compose d'un photographe et d'un équipier chargé d'assurer sa sécurité .

L'organisation pourra vérifier la conformité du matériel de chaque participant. Les bouteilles (blocs) de plongée devront notamment être à jour de T.I.V. ou de requalification .

L'ordre d'embarquement sur les bateaux sera tiré au sort par l'organisation, il correspondra également à l'ordre de mise à l'eau des équipes.
En cas de violation évidente des règles de sécurité ou en cas d'atteinte caractérisée à l'environnement, l'équipe sera disqualifiée, la décision du directeur de plongée étant sans appel.

Photographie sous-marine

Les photographes peuvent utiliser l'appareil de leur choix, réflex, compact ou bridge. En fin de plongée ils remettront leur carte mémoire au Directeur de plongée / commissaire général.

Appareils numériques.

Les photographes devront présenter à l'organisation pour contrôle une carte formatée et entièrement vierge.
Seul le format JPEG sera accepté.

Les photographes ont la possibilité de concourir dans 3 catégories

- Ambiance
- Macro
- Poissons

L'après-midi lorsque les cartes mémoires auront été rendus aux concurrents, ils disposeront de 1 H 30 pour choisir 5 prises de vue qu'ils pourront répartir dans la ou les catégories de leur choix, en indiquant les numéros d'image choisis aux commissaires.

L'organisation met à la disposition des concurrents 2 ordinateurs mais ceux qui le souhaitent peuvent utiliser leur ordinateur personnel.

En numérique les photos seront projetées avec un vidéo-projecteur de 1024 X 768 dpi, réglé pour un point blanc à 6500° K, profil d'étalonnage SRVB.

Video Sous-Marine

Ne pourront être présentées que des vidéos sous-marine réalisées durant la sortie plongée, le jour - même du challenge. L'organisation se réserve le droit de vérifier cette clause par tous moyens.

La durée maximum des vidéos présentées sera de 3 minutes et devront comporter au moins 75 % d'images sub-aquatiques .

Les concurrents disposeront de 1 H. 30 pour effectuer le montage des "rush" filmés le matin .

Proclamation des résultats

Après délibération du jury composé d'au moins 3 personnes, les prix seront attribués dont, entre autres

- Prix meilleure photo ambiance (avec ou sans modèle)
- Prix meilleure photo macro
- prix meilleure photo de poisson
- Prix meilleure vidéo
- coup de coeur du jury

Les résultats seront proclamés le samedi soir à partir de 20 heures sur l'esplanade de la base nautique et le challenge sera clôturé par un cocktail et une projection publique.